



SOCIÉTÉ
DES
LECTEURS
DE
RENAUD CAMUS

Le vice-président,
Rémi Pellet,
Tel : 06 11 44 16 33

Monsieur Paul Otchakovski-Laurens
Directeur général
Editions POL

Monsieur le Président,

La Société des lecteurs de Renaud Camus est très heureuse de vous annoncer sa constitution.

Tous les sociétaires savent les liens d'amitié et d'estime qui vous lient à Renaud et souhaitent saluer votre décision de publier *Du Sens* et *Est-ce que tu me souviens ?*. C'est une nouvelle preuve de la confiance que vous portez à celui qui est devenu un des plus anciens auteurs de votre maison.

Sachez que les quiproquos du printemps 2000 n'ont en rien affecté l'admiration que les sociétaires portent à votre travail d'éditeur.

Afin d'aider à la diffusion de *Du Sens*, la Société prendra quelques initiatives au printemps. Ainsi, nous tiendrons, vraisemblablement à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, une conférence-débat à laquelle Alain Finkielkraut a d'ores et déjà accepté de participer ainsi que le psychanalyste Michel Schneider (qui cite favorablement Renaud dans son dernier ouvrage). Nous nous enquérons des personnalités (Derrida, Sollers, etc.) susceptibles de porter la contradiction à ces auteurs.

La conjonction de plusieurs publications (outre les livres des auteurs cités, ceux d'Elisabeth Lévy et de P.A. Taguieff) nous laissent croire, sans trop de naïveté toutefois, à un retournement progressif de l'opinion majoritaire. La malfaisance du quatuor « Savigneau-Sollers-Roudinesko-Plénel » semble indisposer jusqu'aux plus fidèles lecteurs du *Monde* au nombre desquels figurent nombre de Sociétaires.

Les membres de la Société se réuniront pour un cocktail le 6 avril prochain au siège de l'association (16, rue Saint-Martin, 75004, code 625B, 5^{ème} gauche, vers huit heures trente du soir), après la « performance » qui aura lieu à l'atelier de Jean-Paul Marcheschi (22, rue des Bourdonnais, 75001, à sept heures du soir, précises). Si vos obligations ne l'empêchent pas, votre présence lors de ces réjouissances serait pour nous une grande joie.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre respectueuse considération.